

Image not found or type unknown



Garde d'un enfant mineur (1an)

Par **smiliie**, le **06/10/2008** à **14:22**

bonjour, dans une union libre, la mère de l'enfant, après séparation d'avec son concubin, empêche le père (qui a reconnu l'enfant avant même sa naissance) de voir sa fille depuis 3 mois. une procédure est engagée pour faire valoir les droits du père mais existe - t-il une procédure d'urgence afin que le père puisse voir sa fille de un an?